

## Communiqué de presse

### Lancement de la Maison des femmes au CHU de Clermont-Ferrand : un engagement renouvelé dans la lutte contre les violences faites aux femmes.

La Maison des Femmes ouvre ses portes ce lundi 25 novembre au CHU de Clermont-Ferrand. Ce projet, cofinancé par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes à hauteur de 145 000€ par an et labélisé Restart, vise à renforcer la prise en charge des femmes victimes de violences, conformément aux directives de la Direction générale de l'offre de soins (DGOS) de novembre 2020.

La Maison des Femmes, localisée sur le site Estaing du CHU, s'intègre dans le pôle femme et enfant proposant déjà des services de gynécologie-obstétrique, d'urgences gynécologiques et pédiatriques, ainsi qu'un accès à des ressources médico-légales. Cette initiative repose sur une coordination de l'offre de soins autour de trois axes principaux alliant soin et accompagnement auprès des victimes, formation des professionnels et recherche clinique et épidémiologique.

Ce projet s'inscrit dans un travail de réseau avec les acteurs institutionnels et associatifs engagés dans cette mission et confirme l'engagement au long court du CHU de Clermont-Ferrand en matière de soutien aux femmes victimes de violence depuis 2000.

La Maison des Femmes s'adresse aux femmes résidant dans le Puy-de-Dôme victimes de tout type de violences (psychologique, économique, physique, sexuelle, mutilation, violences au sein du ménage et hors ménage...). Les mineures sont quant à elles prises en charge à l'UAPED (Unité d'Accueil Pédiatrique Enfant en Danger) située sur le même site.

Cet espace d'accueil pour les femmes se positionne comme un facilitateur d'accès aux soins à travers un guichet d'accueil unique, une ligne téléphonique dédiée, un accueil bienveillant et un espace de recueil de la parole mêlant sécurité, intimité et confidentialité. Il est réalisé par des professionnels experts formés à cette prise en charge au sein d'une structure adaptée à la situation.

Ces professionnels assurent une évaluation des besoins de la patiente lors d'une hospitalisation de jour afin de lui proposer un parcours de soins personnalisé et un suivi pluridisciplinaire (médical, psychologique, social et juridique) organisé en plusieurs filières :

- Filière violences
- Filière urgences
- Filière médico-légale
- Filière santé sexuelle, IVG et grossesses

- Filière mutilation sexuelle féminine
- Filière santé mentale et addiction

La Maison des Femmes s'appuie sur une coordination de plusieurs filières de soin formalisées au sein du CHU ainsi qu'une coopération avec le secteur libéral.

Des actions de sensibilisation et de formation pour les professionnels de santé seront également mises en place pour renforcer le dépistage et le repérage des femmes victimes et accompagner les professionnels dans la prise en charge de ces situations.

La Maison des Femmes du CHU travaille en lien étroit avec les partenaires du territoire concernés dont le centre 25 Gisèle Halimi, partenaire privilégié du projet.

Ce réseau englobe l'ensemble des acteurs locaux, y compris la Ville, le secteur associatif, la justice, les forces de l'ordre et les services sociaux de la Métropole et de l'État.

Cette initiative représente non seulement un renforcement des ressources disponibles, mais aussi un nouvel espace d'écoute et d'accompagnement pour les femmes, contribuant à briser le silence et à soutenir celles qui en ont le plus besoin.



**Victime ou témoin de violences faites aux femmes ?**

En cas d'urgence et de danger immédiat :

**17**  **114** 

Pour un conseil, une orientation

**39 19** 

[arretonslesviolences.gov.fr](https://www.arretonslesviolences.gov.fr)

**ARRÊTONS LES VIOLENCES**

Photo posée par un modèle.

« L'une des grandes forces de la Maison des Femmes du CHU de Clermont-Ferrand réside dans la synergie qu'elle incarne entre l'hôpital et le réseau associatif local, permettant de proposer aux femmes victimes de violences une prise en charge pluridisciplinaire, adaptée et en complémentarité avec les dispositifs existants. Outre l'accompagnement qu'elle offrira aux patientes, la Maison des Femmes du CHU porte également une ambition académique, en promouvant la formation et la recherche sur les violences faites aux femmes, afin de faire progresser la connaissance et les pratiques en la matière. » **Valérie Durand Roche, Directrice générale du CHU.**

« Disposer d'une Maison des femmes dans chaque département est un des objectifs prioritaires que j'ai fixé, pour que chaque femme victime de violences puisse trouver une écoute et une réponse sur l'ensemble de notre région. La Maison des femmes de Clermont-Ferrand est la 1<sup>re</sup> sur le territoire auvergnat ; il était important pour l'Agence d'accompagner ce projet afin de permettre un rééquilibrage territorial à l'ouest de la région.

Parce qu'on ne peut parler de violences faites aux femmes sans aborder les violences intrafamiliales, le projet de Maison des femmes de Clermont-Ferrand s'est co-construit avec celui de l'Unité accueil pédiatrique enfance en danger (UAPED), autre dispositif structurant national en matière de victimologie pour notre ARS. Elle matérialise également la grande qualité des partenariats dans le Puy-de-Dôme, en définissant un parcours de prise en charge global santé / justice / social / police. » **Cécile Courrèges, Directrice générale de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes**

« Après l'inauguration du « 25 Gisèle-Halimi » il y a tout juste un an, l'ouverture de la Maison des Femmes du CHU de Clermont-Ferrand témoigne de l'engagement indéfectible de tout un territoire dans la lutte contre les violences faites aux femmes. Ensemble, ces deux structures répondent de manière globale et coordonnée aux besoins de toutes les femmes, qu'elles soient victimes de violences ou non. La complémentarité entre ces deux entités permet d'offrir à chaque personne un parcours de soin et de soutien qui conjugue sécurité, respect et dignité. Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui se sont engagés dans cette aventure : les professionnels de santé, les associations, les partenaires institutionnels, nos services municipaux et bien entendu le CHU Clermont-Ferrand. La mutualisation des forces, des savoirs, l'interconnaissance du réseau d'acteurs dans le respect des champs de compétences de chacun, permettront de garantir une action efficiente aux bénéficiaires des femmes. Dans une société qui compte encore les victimes de féminicides de manière quasi-quotidienne, où le chiffre des dépôts de plaintes concernant les violences sexistes et sexuelles ne baissent pas, où l'on voit, par le biais en particulier des réseaux sociaux, une reprise en main sexiste de nos plus jeunes, nous devons continuer à nous mobiliser ensemble » **Olivier Bianchi, Maire de Clermont-Ferrand et président du Conseil de surveillance du CHU.**

« En ce 25 novembre, l'association Maisons des Femmes ReStart est ravie d'accueillir une 25<sup>ième</sup> structure au sein de son collectif ! Adossée au CHU, en lien avec le pôle mère-enfant,

*La Maison des Femmes de Clermont Ferrand s'intègre parfaitement dans le dispositif de prise en charge pluridisciplinaire des femmes victimes de violences, et travaille en lien avec le centre de santé sexuelle et les autres associations du territoire pour proposer aux patientes un parcours dédié et coordonné. L'équipe du Dr Bouchet est motivée et déjà experte dans le sujet des violences, leur expertise apportera donc beaucoup au partage de bonnes pratiques au cœur de ReStart. » **Violette Perrotte, Directrice générale de La Maison des Femmes.***

### Coordonnées

CHU Clermont-Ferrand – Site Estaing  
Rez-de-chaussée - Niveau B0  
1 Place Lucie et Raymond Aubrac  
63003 Clermont-Ferrand Cedex 1

📞 04 73 75 50 85

**Courriel :**

[maisondesfemmes@chu-clermontferrand.fr](mailto:maisondesfemmes@chu-clermontferrand.fr)

**Horaires d'ouverture :**

Lundi au vendredi : 9h-17h

### CONTACT PRESSE

**Alice Papon-Vidal, chargée de communication**

04 73 75 10 48 ou 06 84 44 19 96

**Karine Courtadon, communication**

04 73 75 42 88 ou 06 74 35 56 16

Toute demande presse ou interview de professionnels du CHU doit être adressée uniquement au service communication via l'adresse suivante :  
[communication@chu-clermontferrand.fr](mailto:communication@chu-clermontferrand.fr)